

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-PLACIDE

Réunion du mardi 8 novembre 2022

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Alain DAVEZAC, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Île de France, en date du vendredi 28 octobre 2022, les membres du Conseil de Quartier Saint-Placide se sont réunis sous la présidence de Monsieur Alain DAVEZAC, le mardi 8 novembre 2022 à 18h30.

Membres présents :

1^{er} collège (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire ;

2^e collège (Associations) :

Monsieur Kheir MAYOUF (Association des parents d'élèves de la rue Littré).

3^e collège (Habitants) :

Madame Françoise MATHIEU, membre titulaire ;

Madame Marie-Hélène DEPETRINI, membre titulaire ;

Monsieur Olivier DUBOIS, membre titulaire.

Madame Françoise VUCEKOVIC, membre suppléant.

Monsieur Alain DAVEZAC, Président.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement donne son pouvoir à Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire.

Monsieur François ABELANET, Personnalité Qualifiée donne son pouvoir à Monsieur Kheir MAALOUF, représentant de l'association des parents d'élèves de la rue Littré.

Membres excusés

1^e collègue :

Monsieur Bruno BOUCHAUD, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue :

Monsieur Nathanaël NAPOLI (Association de commerçants Saint-Placide - Cherche-Midi) ;

Madame Sophie de VILLENEUVE (Accueil Louise et Rosalie) ;

Madame Caroline-Anne LISFRANC (Abracadapain) ;

3^e collègue :

Madame Nathalie DENOYES, membre titulaire ;

Madame Ernestine NGO MELHA, membre suppléant.

Introduction :

Alain DAVEZAC accueille les membres du Conseil et remercie le Forum 104 d'accueillir dans une de ses nombreuses salles la séance du Conseil de Quartier.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h35.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 juin 2022

2. Points d'information

- recyclage des mégots : actions entreprises par la municipalité du 6e arrondissement (Florence de VARAX) ;
- projet d'aménagement Maine Montparnasse (Kheir MAYOUF) ;
- budget participatif : résultats du vote et point sur l'avancement des projets déposés pour l'arrondissement (Stéphanie PUYJARINET) ;
- réunion d'échanges directs avec le Maire le 18 septembre 2022 (Florence de VARAX).

3. Projets

- implantation des poubelles Cybel : clôture de la liste des lieux d'implantation ;
- « petits projets » entrant dans le cadre d'un financement par le budget du Conseil de Quartier : boîtes à livres adultes / enfants de la rue Littré, engagement de la dépense pour le pied d'arbre en face du kiosque angle rue de Rennes et boulevard du Montparnasse, évènements d'animation de Noël organisés par les commerçants, mise en valeur de la borne milliaire de la rue Littré ;
- organisation d'une marche exploratoire propreté dans le quartier.

4. Questions diverses

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2022

Le procès-verbal de la séance du 23 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

2/ Points d'information

- recyclage des mégots : actions entreprises par la municipalité du 6e arrondissement (Florence de VARAX) ;
- projet d'aménagement Maine Montparnasse (Kheir MAYOUF) ;
- budget participatif : résultats du vote et point sur l'avancement des projets déposés pour l'arrondissement (Stéphanie PUYJARINET) ;
- réunion d'échanges directs avec le Maire le 18 septembre 2022 (Florence de VARAX).

Le Président donne la parole à Florence de VARAX afin qu'elle explique les actions entreprises par la municipalité du 6^e arrondissement pour le recyclage des mégots. Elle rappelle tout d'abord que la Mairie du 6^e a installé une centaine de cendriers de rue dont les mégots sont collectés par l'association « Travail au Clair ».

Après avoir mené une enquête, la société « CKFD Environnement » a été sélectionnée par la Mairie du 6^e pour recycler les mégots. « Travail au clair » continuera donc de collecter les cendriers chaque semaine. Les mégots quant à eux seront ensuite stockés dans un fût appartenant à CKFD, en Mairie. L'entreprise CKFD se chargera de récupérer, une fois par mois, le fût de mégots rempli.

Olivier DUBOIS demande comment sont recyclés les mégots. Kheir MAYOUF répond que souvent ils sont transformés en mobilier.

Le Président rappelle que la délibération relative au recyclage des mégots a été transmise par mail à l'ensemble des Conseillers de Quartier.

Kheir MALOUF indique qu'il a mis en place un groupe de travail afin d'endiguer le problème des mégots de cigarette dans le quartier. Il s'agit d'organiser des actions tel le « clean up », faire de la prévention et sensibiliser les riverains. Olivier DUBOIS souhaite rejoindre ce groupe.

Le Président donne ensuite la parole à Kheir MAYOUF pour un compte rendu de l'atelier de concertation du 13 septembre relatif au projet d'aménagement Maine-Montparnasse. Celui-ci explique tout d'abord que le périmètre initial a été scindé en deux avec d'une part les espaces publics, et d'autre part l'espace privé du centre commercial et de la tour Montparnasse. Il précise que cet atelier concernait uniquement l'espace public et non le domaine privé.

Plusieurs enjeux ont d'abord été identifiés : le désencombrement de l'espace public aux abords de la gare, la facilitation des accès aux différentes parties de la gare, et la continuité des cheminements piétons et vélos. Il est notamment prévu de relier la rue de Rennes à la gare.

Les projets d'aménagement de la rue du Départ, du parvis Raoul Dautry, et de la rue du Commandant Mouchotte ont été présentés. Les continuités piétonnes et cyclables seront favorisées en préservant la présence des taxis et dépose-minute, tout en réduisant la place du stationnement de véhicules légers. Sur le parvis Raoul Dautry, plusieurs îlots de végétalisation seront créés et des bancs seront aménagés sur les linéaires. La rue du Départ deviendra, quant à elle, une zone de rencontre. Sur la rue du Commandant Mouchotte un grand terre-plein central végétalisé sera aménagé avec notamment la plantation de nombreux arbres. Cet espace viendra relier la place de Catalogne et la Gare. La phase 1 des travaux débutera par l'aménagement des rues du Commandant Mouchotte et du Départ, la phase 2 concernera la place du 18 juin 1940.

En conclusion, Kheir MAYOUF explique que deux objectifs ressortent du projet :

- la réorganisation du schéma d'intermodalité du quartier ;
 - une végétalisation ambitieuse du quartier venant renforcer les continuités écologiques des trois arrondissements et apporter une perméabilisation du sol à l'aide de nouvelles plantations.
- Enfin, une étude d'impact sur la répercussion de la circulation sera menée.

Le Président propose de rester attentif à l'attrait des commerces de la rue de Rennes face aux futurs commerces du Centre Commercial, ainsi qu'aux diverses pollutions pouvant être générées par les travaux.

Il suggère de formuler un vœu prenant en compte ces deux aspects lors de la prochaine séance du Conseil de Quartier. Les Conseillers approuvent cette proposition. Il demande ensuite si les acteurs privés étaient présents à la réunion ? Kheir MAYOUF répond que non.

Alain Davezac donne la parole à Florence de VARAX afin qu'elle communique les éléments d'information relatifs au quartier Saint-Placide fournis par le Maire du 6^e lors de la réunion de Dialogue et d'Information du mardi 18 octobre.

Elle indique qu'il a été question de l'opération du 110 rue de Vaugirard. Après beaucoup de retard à cause de procédures judiciaires, les travaux vont pouvoir débuter à l'été 2023 pour une fin prévue en

2025. Ce lieu a été récupéré par le Diocèse. Ce dernier et la Ville de Paris ont acté une opération commune conçue avec l'idée de créer un habitat partagé dans ce bâtiment. Une réunion spécifique sera organisée par le Maire du 6^e pour informer les riverains. Ce projet prévoit également l'ouverture d'un jardin de 4000 m² avec notamment la replantation d'arbres dont des arbres fruitiers, et la création d'un passage pour de la rue de Vaugirard rejoindre la rue du Cherche-Midi. Elle ajoute que deux bâtiments seront construits. Enfin un établissement de la petite enfance pouvant accueillir 25 enfants sera mis en place.

Alain DAVEZAC donne la parole à la Coordinatrice afin qu'elle rappelle les résultats du vote du budget participatif.

Elle indique que pour le 6^e arrondissement, les deux projets lauréats sont « Restaurer le patrimoine culturel et culturel du 6^e arrondissement » pour un montant de deux millions d'euros, et « Des vidéoprojecteurs interactifs pour les écoles du 6^e arrondissement » pour un coût de 350 000 euros. Pour « Tout Paris » les projets « Une ville plus belle et plus propre » ainsi que « Des îlots de fraîcheur pour faire face aux canicules » ont été choisis par les Parisiens.

Kheir MAYOUF rappelle que l'un des deux lauréats du budget participatif 2021 était la création d'une cours Oasis pour l'école Littré ce qui a permis d'accélérer sa mise en place. Il fait part de la résistance au changement de certains personnels de l'école alors que tous les parents y sont favorables. Le Président indique que la situation semble s'arranger en raison de la prise en compte de l'exigence de préserver la cour destinée aux activités sportives.

Concernant la mise en place d'une rue aux écoles rue Littré, le Président explique que lors de la prochaine phase relative à la végétalisation de la rue, le Conseil de Quartier ainsi que l'association « Le Grand Littré » seront tenus au courant des aménagements prévus. Florence de VARAX signale que la plantation d'un arbre en face de la Poste est envisageable.

Kheir MAYOUF évoque ensuite le projet déposé par l'association « le Grand Littré » au budget participatif 2022 relatif à la révélation d'un petit jardin à l'angle des rues Littré et de Vaugirard qui n'a malheureusement pas été retenu lors du vote. Il souhaite continuer à l'étudier pour faire vivre le quartier. Le Président lui suggère de le redéposer lors de l'édition 2023 du budget participatif et propose d'intégrer la crèche Littré afin de l'associer au projet.

3/ Projets

- implantation des poubelles Cybel : clôture de la liste des lieux d'implantation ;
- « petits projets » entrant dans le cadre d'un financement par le budget du Conseil de Quartier : boîtes à livres adultes / enfants de la rue Littré, engagement de la dépense pour le pied d'arbre en face du kiosque angle rue de Rennes et boulevard du Montparnasse, évènements d'animation de Noël organisés par les commerçants, mise en valeur de la borne milliaire de la rue Littré ;
- organisation d'une marche exploratoire propreté dans le quartier.

Le Président rappelle qu'il s'agit d'une part de compléter les rues du Cherche-Midi et Saint-Placide en installant les poubelles manquantes, et d'autre part de remplacer les vieux modèles « Bagatelle » par des poubelles de type « Cybel » plus esthétiques et anti-rats.

Les Conseillers s'accordent pour acter un nombre de cinq poubelles complémentaires et cinq autres en remplacement. Florence de VARAX indique que ces opérations seront mises en place en concertation avec la Direction de la Propreté.

Les Conseillers s'accordent également pour investir dans l'achat de dix cendriers de rue, du même type que ceux installés par la Mairie du 6^e sur les potelets marrons. Kheir MAYOUF et Olivier DUBOIS souhaitent en installer davantage. Les Conseillers demandent si « Travail au Clair » pourrait prendre en compte la récolte des mégots de ces dix nouveaux cendriers. Florence de VARAX indique qu'elle va se renseigner.

Le Président annonce que les deux boîtes à livres, l'une destinée aux enfants et l'autre aux adultes ont été commandées pour un cout total de 5000 euros. Il suggère d'installer celle pour enfants à l'intérieur de l'école élémentaire Littré. Les Conseillers proposent de l'installer plutôt à l'extérieur afin qu'elle puisse être utilisée par les riverains lorsque l'école est fermée. Le Président et Florence de VARAX vont étudier cette proposition.

Le Président souhaite que le pied d'arbre abandonné à proximité du kiosque de la place du 18 juin 1940 soit réaménagé. Florence de VARAX indique qu'une réunion va être organisée sur place avec les protagonistes pour trouver une solution. Alain DAVEZAC propose de réserver sur le budget d'investissement 800 euros pour cette opération.

Concernant l'aide financière destinée à l'association des commerçants du quartier Saint-Placide pour les décorations de Noël, le Président souhaite que ces derniers soient force de proposition et se mobilisent pour animer le quartier. Il propose de les rencontrer pour en discuter. Florence de VARAX rappelle qu'il est important de les aider car la Ville de Paris va réduire les financements pour les illuminations de Noël. Le Président suggère de réserver 1000 euros à cet effet.

Les Conseillers approuvent cette dépense.

Le Président rappelle qu'une marche exploratoire va être organisée pour repérer les points de saleté dans le quartier. Il indique qu'il proposera très prochainement des choix de dates.

7/ Questions diverses

Kheir MAYOUF évoque l'idée de créer une vidéo de prévention pour la pollution que génèrent les mégots de cigarette sur les chaussées et trottoirs.

Le Président annonce qu'un pot convivial sera planifié en janvier pour les vœux de nouvelle année.

L'ordre du jour étant épuisé, Alain DAVEZAC lève la séance à 21h.



Alain DAVEZAC

Président du Conseil de Quartier